

Entre l'épicerie et le supermarché : réflexion sur la pratique psychanalytique hors des grands centres

carole levert

Ce texte se veut l'ébauche d'un questionnement concernant les modalités de pratique de la psychanalyse dans une petite ville. Y seront traitées des questions telles que les particularités, dans ce contexte, de l'aménagement du transfert et des conditions de son déploiement ou de son inhibition.

Notre pays est à l'âge des premiers jours du monde. La vie ici est à découvrir et à nommer; ce visage obscur que nous avons, ce cœur silencieux qui est le nôtre, tous ces paysages d'avant l'homme, qui attendent d'être habités et possédés par nous, et cette parole confuse qui s'ébauche dans la nuit, tout cela appelle le jour et la lumière.

Anne Hébert (1960)

La psychanalyse en « région » : mythe ou réalité?

Mont-Laurier : 8,000 habitants, plus ou moins 15,000 en incluant les villages environnants, 230 kilomètres de Montréal. Une toute petite société, un petit milieu. D'une part, la clinique externe de santé mentale d'un petit hôpital général, d'autre part, une pratique privée. Je cherchais depuis un an du travail quand j'ai obtenu un poste à cet hôpital où l'on demandait un(e) psychologue « clinicien(ne) d'orientation psychanalytique » (je n'ai jamais revu une telle annonce depuis...). Arrivée ici il y a six ans, je ne pouvais, à l'époque, imaginer de concrétiser dans un espace social si restreint mon projet de pratiquer la psychanalyse. Cela m'apparaissait impensable, impossible. Montréalaise d'origine, familière mais aussi à l'aise avec l'anonymat d'une grande métropole, mes repères personnels et professionnels ont été d'abord bousculés, ici, puis remaniés à la lumière de ma pratique, de là où elle m'a menée. Ce remaniement de mon propre imaginaire quant à une activité psychanalytique en région éloignée des grands centres urbains m'a amenée à réfléchir sur cette question et à tenter un tant soit peu de la théoriser.

Réalité versus imaginaire

Vivre et travailler dans une petite ville¹. Au départ, la représentation de cette conjoncture particulière m'avait laissé croire que certaines réalités empiéteraient

par trop sur l'imaginaire des patients que j'étais appelée à voir en bien d'autres lieux que celui de mon bureau. Par exemple, il m'a fallu un certain temps avant de m'habituer au fait de rencontrer, en faisant mon épicerie, en moyenne un patient par rayon! Sans compter que d'un seul coup d'œil dans mon panier, ils en savaient déjà long sur moi : bouffe pour *chat*, yogourt *diète*, etc.! De plus, ces rencontres présentaient une autre particularité engageant, me semblait-il, leurs retombées : elles étaient inévitablement appelées à se répéter. Composer avec cela signifiait miser sur le fait que la réalité pouvait être reprise par l'imaginaire; mais justement, *elle ne l'était pas*. Au début, j'étais surprise, lors des entrevues qui suivaient, par l'absence de tout commentaire ou signe de cette rencontre dans la réalité. Cette observation relançait une autre question me semblant relever d'une logique identique, à savoir que très peu de patients élaboraient leur transfert, surtout lorsqu'ils consultaient à l'hôpital² (il est vrai que cela se produit aussi parfois en bureau privé), mais même les rares exceptions n'en parlaient pas ou encore, s'ils le mentionnaient, le faisaient toujours sur un mode anodin. Je dirais *qu'ils n'investissaient pas leur transfert imaginaire à partir de ces morceaux de réalité nous réunissant momentanément en un même lieu « social »*. Alors qu'initialement cette « promiscuité » m'était apparue un obstacle majeur au déroulement d'une entreprise analytique privilégiant la mise en place et l'élaboration du fantasme, je ne pouvais que constater qu'il y avait là une sorte d'enclave laissant tout à fait recouvert, si je puis dire, ce qui, dans les mêmes circonstances ailleurs, à Montréal ou dans toute autre grande ville par exemple, ne serait qu'exceptionnellement passé sous silence³. De là s'est fait sentir la nécessité d'élaborer cette différence, voire cette *absence*.

Privé versus public

On dit souvent d'une petite ville qu'elle est comme une « grande famille ». Il ne s'agit pas vraiment là d'une métaphore. Comme dans bien d'autres petites municipalités rurales, au moins trois générations ont vu le jour à Mont-Laurier, si bien qu'une grande partie de la population entretient, de près ou de loin, un lien quelconque de parenté. Un collègue avec qui je parlais de cette question associa spontanément, et à juste titre me semble-t-il, mon propos à la problématique de l'inceste, suscitant en moi l'interrogation suivante : *comment l'interdit de l'inceste opère-t-il quand la famille « s'élargit » concrètement jusque dans la cité?* Cette absence qu'il m'était donné d'observer dans le transfert n'était-elle pas qu'un pâle reflet d'une autre nécessité plus « instinctive » se déployant, d'abord et avant tout sur la scène sociale? Quand le territoire — à entendre aux sens tant psychique que physique — s'amenuise du fait des conditions mêmes qui ont présidé à sa création⁴, des effets de ce *changement géographique* particulier sont à prévoir. Reste à voir comment s'organise ce *modus vivandi* autour de ce qui m'apparaît être une nécessité de maintenir hors de portée de l'autre « le privé » et ceci, bien au-delà des voisinages auxquels s'adonnent fréquemment, par ailleurs,

les gens dans les petites villes. Si on ne s'étonne toutefois pas qu'il soit, de ce fait, sans cesse appelé à devenir l'enjeu imaginaire d'une partie du tissu social — l'anonymat dans certains cas s'avérant peu probable sinon impossible — je dirais que ce « privé » est régi par un *code*... Il en est de ce code comme d'un rampant rendu essentiel du fait que cette rencontre avec l'autre dans le lieu social est *inévitavelmente vouée à se répéter pour des années durant, pour un temps indéfini*. La répétition dans son sens littéral crée l'exigence du code, soit la possibilité — voire la nécessité — pour un temps donné, en un lieu donné, de devenir : « anonyme » *pour n'importe qui*. Comme si, de la sorte, on assistait à une manifestation de la division du sujet dans le social afin de préserver un espace à la fois physique et psychique sans lequel on verrait la communauté tomber dans un excès quantitatif où les limites du privé et du public se trouveraient abolies, sans garde-fou « incestueux ». Mais le code n'est pas la loi, il est la modalité selon laquelle une communauté, sinon une civilisation, compose avec cette loi, l'adapte pour ainsi dire à sa conjoncture particulière, tout en demeurant dans le symbolique qui donne un cadre aux renoncements que celui-ci appelle à sa suite. Dans ce contexte, la limite toujours précaire du facteur quantitatif entraîne une activité psychique de contre-investissement visant à maintenir privé ce qui ne peut, tout à la fois, échapper à la sphère sociale. On pourrait dire de ces règles de conduites sociales qu'elles correspondent, d'une part, à un refoulement « réussi » qui permet à ces conduites de se déployer en dehors d'un chaos sans lui inévitable, d'autre part, à une manifestation d'Eros qui me semble avoir ici conservé son appellation d'origine, à savoir celle de pulsion d'*auto-conservation*.

L'épicerie psychanalytique

Comment cela peut-il être repris au niveau du transfert? Ne peut-on penser que l'absence d'élaboration *dans le transfert* de certains pans de réalité engageant thérapeute et client serait sous-tendue par la même logique que celle modulant la vie sociale, à savoir une préservation de la relation : le prix à payer pour que l'imaginaire se déploie à partir de la réalité serait peut-être trop élevé, soit celui de le voir basculer du côté du réel. Ceci m'amène à poser deux hypothèses concernant les particularités du transfert dans un tel contexte, la première étant assujettie à la seconde. La première concerne les conditions de mise en place de l'imaginaire où il ne semble pas pensable pour le sujet d'engager sa parole, son imaginaire, à partir de ces morceaux de réalité : *le transfert ne saurait, dans un premier temps, que se soutenir d'un imaginaire puisé à même l'histoire du sujet et non pas d'un transit allant de la réalité à l'imaginaire*. Les rares fois où la réalité est venue faire brèche dans le transfert au point de même risquer, dans un cas particulier, de mettre un terme au processus engagé, ne correspondaient pas à ce que je tente ici de mettre en lumière, au sens où la réalité avait été « forcée » par l'imaginaire du sujet (chercher et trouver où j'habitais). Il s'agit là bien davantage d'une question de structure et du matériel déjà engagé dans le transfert

et non pas de ce qui y aurait été amené de l'extérieur dans l'après-coup, constituant en cela un autre cas de figure assujetti à des enjeux différents.

Ce qui s'observe de la modulation et de l'élaboration du transfert dans d'autres conditions — un contexte davantage anonyme comme celui des grandes villes, par exemple — est ici assujetti à un resserrement plus étroit : la fantasmatique incestueuse, du fait de la proximité-promiscuité inhérente à la vie en petite communauté, crée une surenchère de l'exigence surmoïque de maintenir refoulé ce qui serait appelé à se révéler dans l'amour de transfert. Ceci introduit la deuxième hypothèse voulant que *le transfert soit soumis d'une façon toute particulière au travail du temps*. Ainsi, la personne de l'analyste demeure, dans le discours du sujet, pour un *temps* beaucoup plus long, une ombre à peine entr'aperçue. Cette ponctuation particulière du temps dans l'élaboration du transfert serait, par là, comparable à une période de « latence », à l'image du prix social à payer pour préserver non seulement le collectif mais ce qu'il en est de l'individuel à l'intérieur de celui-ci. Il s'agirait là du temps nécessaire à une mise à l'épreuve de la position de l'analyste, de sa « neutralité » (le terme me semble avoir ici une fonction nettement plus significative que celle qu'on a trop souvent, illusoirement d'ailleurs, bien voulu lui faire porter), pour que la réalité cède enfin le pas à l'imaginaire, puisse être reprise par lui. Dans cette période « préliminaire » s'observe une tentative chez le sujet de réduire l'analyste à une position de petit autre, de subjuguier à son insu l'Autre qui se présente à lui. Bien entendu, toute demande transporte avec elle son paradoxe, soit d'être formulée par un sujet constitué de ne rien vouloir savoir de son désir. À ce titre, « Où est donc l'analyste dans le rapport du sujet au désir? — à un objet du désir que nous supposons en l'occasion être un objet qui porte avec lui la menace dont il s'agit, et qui détermine le Zurückgedrängt, le à *refouler*. » (Lacan, 1961) C'est précisément ce « à *refouler* » qui porte ici davantage la marque du lieu physique d'où s'énonce la demande : si pour tout sujet se pose dans l'analyse la question de son désir, et du même coup de son économie, si la mise en place du fantasme et de sa traversée comporte toujours ses exigences, cette question est ici vécue avec beaucoup plus de risques. Les frontières étant beaucoup plus « minces », les limites imaginaires entre le dehors (le socius) et le dedans (mon bureau comme cadre de la relation transférentielle) produisent leurs effets dans *une forme de défense non pas contre l'établissement de la relation transférentielle proprement dite mais plutôt de la mise en paroles de celle-ci*. Par exemple, une très grande majorité de patients optent pour le tutoiement alors que de mon côté je les vouvoie. Or, ce tutoiement vacille et passe au « vous » dans les moments transitoires, voire parfois intermittents, où se signale le transfert, ponctuant ainsi une adresse au thérapeute qui met souvent en scène une promiscuité imaginaire : un fantasme érotique, par exemple, ou encore un contact physique lorsque je leur serre la main au moment de la séparation pour les vacances. Dans le même ordre d'idées, soit celui de la modulation d'une distance à préserver, j'ai été frappée par la tolérance au vouvoiement de certaines jeunes filles ayant vécu des

problématiques incestueuses. Cela donne à penser que cet espace imaginaire du privé et du public fait subir des aménagements particuliers au cadre thérapeutique qui s'instaure dans une petite localité.

Ici ou ailleurs

L'observation, au fil des ans, de ce contexte social et de ses effets sur ma pratique quotidienne m'a permis de constater la différence des modalités de cette même pratique selon qu'elle s'opère en milieu urbain ou en milieu « rural ». Le temps fait peu à peu son œuvre dans la mise à l'épreuve et en perspective de cette différence, dans la prise en compte de celle-ci lors de la décision qui fut la mienne d'investir ce champ professionnel et social à titre de psychanalyste, ceci m'étant au départ apparu impraticable. Cette particularité m'amène à soutenir simultanément deux positions : d'une part, moïque⁵ sur la scène sociale, d'autre part, celle d'Autre dans mon bureau. Force m'est de constater qu'il n'y a en cela rien d'impossible, à considérer que ce qui fait l'étoffe de la psychanalyse en général, et d'une analyse en particulier, est bien le désir de l'analyste qui la porte, mais aussi qui le parle.

Soutenir la position de psychanalyste ne se donne toutefois pas comme une évidence, un acquis. Je suis d'accord avec Claude Spielmann⁶ pour dire que « l'être psychanalyste » se transige à la pièce, ne peut se porter *garant* de la rencontre qui se produira (ou non) entre le psychanalyste et la personne qui lui adresse une demande d'aide. Ceci dit, il n'en reste pas moins que le désir du psychanalyste mène le bal des demandes qu'il génère chez un sujet particulier dans un milieu donné, fût-il restreint ou étendu. Dans la rencontre il y a, en quelque sorte, passage obligé par le désir du psychanalyste. En se posant comme offre, le désir supporte la demande elle aussi revêtue d'un imaginaire nourri par les paroles qui circulent socialement, publiquement ou encore privément. Ainsi, à mon sujet, ici à Mont-Laurier, j'ai souvent entendu dire par des gens qui venaient me voir pour la première fois : « elle, elle ne parle pas beaucoup », propos où l'on peut entendre à partir de la formule lacanienne selon laquelle « l'émetteur reçoit du récepteur, son propre message sous une forme inversée » (Lacan, 1966) : « je devrai — donc — parler ».

Mais une si petite épicerie...

Toutefois, quelle que soit sa force le désir doit trouver à se sustenter, sinon il risque de souffrir d'inanition... que ce soit « ici ou ailleurs ». Travailler comme psychanalyste dans un petit milieu implique une certaine forme d'isolement en regard des opportunités d'échanges professionnels (séminaires, colloques, rencontres formelles ou informelles entre pairs, etc.) dont les grandes villes sont le lieu. Cet isolement risque non seulement de mettre l'analyste en péril mais d'entraîner à sa suite ceux qu'il écoute. Dans ce contexte, il m'apparaît encore plus

essentiel de créer des espaces susceptibles de mettre sa parole à l'épreuve et d'en recevoir les échos, de poursuivre d'une façon ou d'une autre sa pensée, sa formation, d'écrire, d'échanger avec des collègues, afin de contrer cet isolement autrement mortifère. N'était-ce pas le mouvement de Freud il y a un siècle déjà...?

carole levert

c. h. de mont-laurier
2561, chemin de la lièvre sud
mont-laurier J9L 3G3

Notes

1. Peut-être serait-il plus juste de dire : travailler et vivre dans une petite ville. Et encore, d'ajouter qu'y vivre à titre de psychanalyste engage certaines contraintes.
2. La question de la *demande* serait entre autres à interroger.
3. « Silence » au sens où rien ne s'y serait fait entendre dans les propos mêmes de l'analysant ou entre les lignes de ceux-ci.
4. Quelques familles viennent défricher un territoire qui s'agrandit (c'est là le paradoxe) au fur et à mesure qu'elles se développent en termes de progéniture.
5. Et encore... un moi plutôt réservé...
6. En référence à sa conférence : « La formation ou la mise en forme d'un précaire », tenue dans le cadre de la Deuxième rencontre des Journées cliniques organisées par Robert Letendre à l'UQAM, à l'automne 1991.

Références

- HÉBERT, A., 1960, *Poèmes*, Seuil, Paris.
- LACAN, J., 1966, *Écrits*, Seuil, Paris.
- LACAN, J., 1961, L'angoisse dans son rapport au désir, *Séminaire, livre VIII*, 1991, Seuil, Paris.